



la lettre de l'immigration

Journal à parution aléatoire de la Commission nationale Immigration des Verts

Quoi de neuf ?

Dans le fonctionnement interne de la Commission, essentiellement un travail sur la communication, la circulation de l'info, et une plus grande utilisation d'Internet pour ce faire.

Nous avons mis en place deux listes de diffusion de la commission : une liste débat / discussions, et une liste info *.

Un site de la commission est en préparation.

Une nouvelle série de la *Lettre de l'Immigration* débute avec ce numéro, avec une mise en page renouvelée, plus agréable et attractive.

Nous avons recherché – et recherchons encore activement – des correspondants régionaux dans les CAR ou CPR, pour permettre une mutualisation de l'info sur les luttes et les actions.

Nous avons régulièrement envoyé les compte-rendus des plénières d'abord par mail, et ensuite par courrier postal.

Le fonctionnement du bureau est assuré principalement par courriels, avec peu de réunions « physiques », le budget ne le permettant pas.

Et toujours les mêmes questions...

Comment réussir à marcher sur nos deux pieds, à être une instance de réflexion, de proposition de textes pour les Verts (communiqués de presse, motions pour le CNIR, prises de position, contribution aux programmes...) sans être hors-sol, coupés des luttes et des actions de terrain ?

Et à l'inverse comment ne pas se laisser entraîner dans le tourbillon des actions – toujours urgentes et nécessaires – sans prendre le temps indispensable de la réflexion ? Question difficile, source d'insatisfaction et de doutes, qui n'est toujours pas totalement résolue, même si notre réflexion a avancé.

Dans ce numéro

Les sans-papiers, dont la situation s'aggrave tragiquement ; une prise de position de la commission sur la politique des quotas ; un texte de réflexion sur les Roms ; un compte-rendu d'action locale contre les discriminations, et un appel à campagne pour la votation citoyenne (et la citoyenneté de résidence) dont Les Verts sont signataires.

Bonne lecture, et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et à nous rejoindre (nos coordonnées se trouvent en dernière page).

Cordialement,

Kyra-Françoise Mas

* Si vous souhaitez vous inscrire sur nos listes de diffusion, contactez-moi par courriel.

Sommaire

n° 1 de la 3^e série (mai 2005)

Actualité

p. 2

Sans-papiers, demandeurs d'asile, une actualité tragique

Prise de position

p. 4

Contribution à la réflexion sur la mise en place de quotas dans une politique d'immigration

Action locale

p. 3

Relais municipal mulhousien de lutte contre les discriminations

Réflexion

p. 6

Les Roms et Tsiganes d'Europe : en marge ou en marche ?

Campagne

p. 2

La votation citoyenne

Sans-papiers, demandeurs d'asile : une actualité dramatique. Il ne fait pas bon être sans papiers en France !

Les ministres de l'Intérieur et les gouvernements se succèdent, la situation des sans papiers s'aggrave.

Durcissement des conditions d'entrée et de séjour, asiles accordés au compte-goutte, délais d'attente toujours aussi longs, par exemple, la Commission des recours qui bloque les demandes des kurdes irakiens depuis 2 à 4 ans ! (et dans le même temps interdiction de travailler pour les demandeurs d'asile), nécessité donc de travailler au noir dans les conditions que l'on imagine, de vivre d'expédients et dans la plus grande précarité, logés dans des hôtels meublés par le Samu Social, dans des conditions de vie inacceptables (parfois une famille entière dans une chambre) – on ne peut pas ne pas évoquer le drame de l'incendie de l'hôtel de la rue de Provence, dont bon nombre de victimes étaient des sans-papiers et qui a fait prendre conscience des conditions de vie indignes qu'ils doivent subir, sans espoir et sans avenir, tribunaux administratifs qui prononcent des arrêtés de reconduite à la frontière pour des personnes gravement malades qui ne pourront pas se soigner dans leur pays d'origine, et qu'on envoie à la mort sans états d'âme.

Les expulsions se multiplient, Dominique de Villepin veut faire du chiffre : il annonce 20 000 expulsions pour 2005, contre 16 000 en 2004.

Il augmente les places en centre de rétention, et a en projet de créer une police de l'immigration.

Il ne fait pas bon non plus essayer de protester contre les expulsions « musclées » en avion, un citoyen, Marc Sévenier, qui s'y était courageusement risqué a été récemment traîné en justice.

Face à cette politique injuste, inhumaine et de plus en plus répressive, les sans-papiers n'en peuvent plus d'attendre en silence.

Le mutisme et le mépris des autorités les amènent à mener des actions plus fortes et multiples pour se

faire entendre (occupations de lieux symboliques, comme l'Unicef, ou la Mosquée de Paris pendant quelques heures) et certainEs, pousséEs par le désespoir, entament des grèves de la faim.

Les sans papiers du 9^e collectif, poursuivent depuis 50 jours, une grève de la faim, d'abord à l'UNICEF avant d'en être expulséEs, puis à la Bourse du Travail.

Ils demandent au gouvernement et à la préfecture de police de Paris de prendre les mesures qui s'imposent pour les régulariser, et leur permettre de vivre au grand jour et dans la dignité, dans le pays qu'ils ont choisi.

Il aura fallu qu'ils en soient au 50^e jour de grève – et que leur vie soit gravement en danger – pour que le préfet de Police de Paris daigne recevoir leurs représentantEs, s'engageant seulement à ne pas appliquer de mesures coercitives contre les sans-papiers dont les dossiers étaient en cours d'examen, et à remettre un tableau faisant apparaître les causes des rejets des dossiers déposés par le collectif le 7 mars.

Les actions des collectifs sont multiples, éparpillées. Il est apparu nécessaire aux soutiens des collectifs de sans papiers d'enclencher une dynamique (rencontres et dialogue) qui permettrait de retrouver une unité d'action, plus à même de peser sur les autorités et d'instituer un rapport de force favorable.

Force est malheureusement de constater que les problèmes – et les actions – des sans-papiers ne retrouvent pas dans l'opinion l'élan de sympathie et le soutien qu'ils avaient pu rencontrer lors de l'occupation de Saint-Bernard.

Et que les sans-papiers et leurs soutiens se sentent, pour l'instant, bien seuls et impuissants à faire évoluer la politique inhumaine, sécuritaire et répressive de ce gouvernement.

Kyra-Françoise Mas

Appel à votation citoyenne

Votons du 5 au 11 décembre 2005

Parmi nous, les résidents étrangers non communautaires, nos voisins, sont mis à l'écart de la participation aux élections locales alors qu'ils peuvent voter aux élections professionnelles, scolaires, associatives, syndicales...

Leur reconnaître ce droit, c'est prendre acte d'une citoyenneté qu'ils ne cessent d'affirmer par leur activité quotidienne. C'est donner plus de force à l'ensemble des électeurs de notre rue, de notre quartier, de notre commune.

De nombreux pays d'Europe ont accordé le droit de vote à ces résidents. Pourquoi donc les maintient-on

à l'écart en France ? Ne sont-ils pas concernés comme nous par la vie de la cité et par le « vivre ensemble ».

Depuis 1992, les Allemands, les Britanniques, les Italiens, les Portugais... résidents en France peuvent participer à ces élections mais pas les Algériens, les Canadiens, les Chiliens, les Maliens, les Marocains, les Turcs...

Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale avait adopté en première lecture une loi qui donnait le droit de vote à tous les résidents étrangers pour les élections municipales. Cette loi n'a jamais été mise à l'ordre du jour du Sénat.

Relais municipal mulhousien de lutte contre les discriminations

Point de départ

L'idée du Relais Municipal de lutte contre les discriminations est née à partir du constat d'une fracture de plus en plus grande entre une partie de la population et une partie de la jeunesse dans notre société.

Il voulait répondre aux nombreuses interpellations faites aux élus sur les discriminations notamment les discriminations raciales et au fait qu'il était difficile de convaincre des personnes, notamment les jeunes, de respecter la loi, s'ils avaient le sentiment que la loi n'est pas la même pour tous.

Nous avons choisi d'en faire une structure municipale pour montrer un engagement fort des élus.

Bien que le point de départ soit les discriminations raciales, nous avons décidé de traiter toutes les discriminations.

Objectifs

Le relais s'est donné comme objectif de

- réduire les discriminations mais aussi le sentiment de discrimination,
- mieux comprendre pourquoi, comment, où on discrimine,
- mettre en œuvre des réponses adaptées aussi bien au niveau individuel que collectif.

Le projet a été conçu comme expérimental et évolutif sur une période de 18 mois. Après cette période, une évaluation sera réalisée et des réorientations et/ou ajustements, voire un arrêt de l'expérience seront envisagés.

Aujourd'hui cela fait un peu plus d'un an que la mise en œuvre concrète a commencé.

Le projet présenté aujourd'hui est le fruit d'un an de travail antérieur de maturation avec l'appui de l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

Axes d'intervention

Le relais intervient autour de quatre axes

- Accueil, écoute et orientation qui permet l'analyse des situations. L'objectif est de donner une réponse à toutes les situations. La réponse peut être individuelle (orientation, accompagnement) ou collective (sensibilisation, formation).
- Poursuivre la réflexion et l'analyse par des débats, des études, des rencontres, des formations entre différents acteurs concernés mais aussi des réunions d'information-interpellation auprès des acteurs potentiellement discriminants...
- Mise en réseau des différents acteurs impliqués sur cette problématique (Licra, LDH, COPEC, association de défense des droits des femmes, des droits des personnes handicapées, etc.).
- Mise en œuvre d'un état des lieux à partir des accueils individuels: relevé des plaintes, des réponses apportées, des résultats obtenus. Ces données devraient permettre de savoir qui est discriminé, par qui, comment, l'impact des solutions mises en place mais aussi d'agir dans des cas de discriminations avérées mais sans preuve par la répétition des plaintes et de mettre en place des actions collectives ou d'orienter vers des actions judiciaires. Cet état des lieux permettra aussi d'interpeller les autorités compétentes si par exemple les discriminations avérées avec preuve traitées judiciairement aboutissent de façon trop systématique par un classement sans suite, si tel service public persiste dans une pratique discriminatoire malgré l'intervention du relais...

Moyens

Constitution d'un comité de pilotage regroupant le porteur du projet (Ville de Mulhouse), les partenaires financiers (Etat, Fasild) et les représentants d'instances impliquées dans la politique de lutte

Lire la suite p. 4

Tous résidents, tous citoyens, tous égaux !

Pourtant l'opinion publique est désormais favorable au vote des étrangers non communautaires : 56% au sondage effectué en novembre 2004 à la demande de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH).

Des personnalités, des partis de gauche et de droite se sont aussi prononcés dans ce sens.

Qu'attendent nos élus ?

Pour le droit de vote de tous les résidents, quelle que soit leur nationalité. Nous vous appelons à vous exprimer en mettant un bulletin (pour ou contre)

dans l'urne lors de l'opération votation citoyenne qui aura lieu du 5 au 11 décembre 2005.

Secrétariat de la campagne

Ligue des Droits de l'Homme

Tél. 01 56 55 51 00

Fax 01 42 55 51 21

communication@ldh-france.org

Soutien financier à l'opération

chèques à l'ordre de LDH « Votation citoyenne »
138, rue Marcadet, 75018 Paris.

Contribution à la réflexion sur la mise en place de quotas dans une politique d'immigration

La volonté de « contrôler l'immigration » et de choisir ses immigrants selon leurs origines et selon leurs compétences a vu de nombreuses mises en place depuis les débuts du XX^e siècle, et cela s'est toujours conclu par un large échec pour les choix par « qualifications » et par un échec relatif (doublé d'effets pervers) pour les choix par « origines ». Il est donc nécessaire de réfléchir d'abord à ce qui a conduit à ces échecs avant de retomber dans les mêmes impasses. C'est seulement en ne s'engageant pas sur des voies sans issues que l'on pourra commencer à réfléchir à des solutions positives économiquement, politiquement et humainement si elles arrivent à être le plus complexes possibles. C'est ce que déjà plusieurs historiens et sociologues, chercheurs sur l'immigration, ont expliqué lors de diverses émissions de radios et télévisions. Ce qui a été aussi écrit dans un certain nombre de journaux.

La longue histoire de l'immigration en France, en Europe et dans les grands pays industrialisés du monde, comme l'histoire du développement économique mondial, avec ses mécanismes complexes, doit permettre de réfléchir et de proposer des solutions qui font avancer un développement économique et social vraiment durable et politique-

ment démocratique, au lieu d'alimenter de profonds déséquilibres porteurs de très sombres lendemains lorsque de graves déséquilibres économiques, sociaux et politiques peuvent faire basculer la démocratie. Les choix politiques en matière d'immigration sont porteurs de conséquences à long terme qui sont toujours complexes et graves. Il faut les traiter à ce niveau, et ne pas en rester à des décisions à court terme, comme s'il ne s'agissait que de questions uniquement conjoncturelles.

I – Historiquement

En ce qui concerne la France, c'est un choix de « quotas » qui avait présidé à la mise en place de l'ONI (Office national d'immigration à la Libération). L'immigration ne devait plus être confiée à l'entreprise privée ni à la libre entrée non contrôlée des immigrants. Était prévu à la fois un contrôle sanitaire et de compétences pour présider à l'introduction légale régulée, et il était aussi envisagé une certaine « hiérarchisation » en matière d'origines nationalo-géographiques.

Pour les compétences il était prévu de recruter soit dans des secteurs de qualifications techniques précises, soit dans des secteurs de main d'œuvre non

Lire la suite page suivante

Relais municipal mulhousien, suite de la page 3

contre les discriminations (Codac, Justice, Police, Education Nationale...) ainsi que l'ORIV (fonction d'accompagnement) dont la mission est d'assurer le suivi du projet et son sens.

Constitution d'une cellule technique qui regroupe des représentants des structures accueillant les permanences décentralisées du relais, des représentants de services, structures, associations concernées. Elle a pour mission de faciliter le travail d'orientation, d'analyser collectivement les situations complexes afin de trouver des solutions adaptées.

Embauche de la responsable du relais en février 2003 qui accueille et oriente les personnes, élabore, coordonne les actions collectives, travaille à la mise en réseau des différents acteurs travaillant sur les discriminations, anime la cellule technique, met en place l'outil d'observation.

Réalisation par l'ORIV d'une mission d'appui qui a commencé dès l'élaboration du projet et qui continuera au moins au terme de la première phase de 18 mois.

Mise en place de permanences décentralisées dans la plupart des quartiers mulhousiens.

Mise en œuvre d'une stratégie de communication volontairement très modeste au démarrage.

Bilan et perspectives

Au bout d'une année d'existence on peut dire que ce projet est pertinent et qu'il répond à une demande forte.

C'est aussi une expérience unique en France.

Très vite, il semble évident que pour bien fonctionner le relais a besoin de plus de moyens, la chargée de mission étant débordée entre les accueils et le suivi des situations, les sollicitations extérieures très nombreuses, la mise en place d'actions collectives et du réseau.

Il est vite apparu que les relais pour relayer le suivi des plaintes par rapport aux discriminations raciales sont quasi inexistantes.

La grande difficulté que rencontre le Relais aujourd'hui est le manque de portage politique. Les raisons sont diverses mais la conséquence c'est que le relais risque soit de rester une petite vitrine qui permettrait aux élus de dire qu'ils agissent contre les discriminations, soit de ne pas être reconduit.

Cela m'amène à penser que finalement le portage par une municipalité n'est pas pertinent et que seule une association indépendante peut être efficace.

Lutter réellement contre les discriminations aujourd'hui ne peut être l'œuvre que de militants.

Djamila Sonzogni

qualifiée (travaux forestiers, mines et main d'œuvre agricole par exemple).

Quant aux origines « nationales », il était souhaité plus d'immigrants d'Europe du nord et d'Europe centrale (à la Libération on aurait aimé garder les prisonniers de guerre allemands comme travailleurs, on leur a fait des offres), pour l'Europe du sud on aurait préféré plutôt des Piémontais que des Siciliens et plutôt des catalans que des Andalous, peut-être aussi des Portugais, et le moins possible de coloniaux. On voit ce qu'il en a été !

Non seulement ce ne sont pas les « origines » ni les qualifications que l'on voulait qui sont arrivées, mais en fait, parce qu'il y avait une véritable demande de travailleurs, les entreprises ont poussé (et parfois organisé) un recrutement parallèle aux démarches administratives, et les gouvernements français ont, jusqu'en 1974, pratiqué une politique de régularisation systématique.

D'ailleurs – mais c'est aussi un autre aspect – il y a eu une certaine politique de « choix » depuis 1974, qui est aussi un échec, ce pourquoi on vient aux propositions politiques et grandement « sécuritaires » des « quotas ».

Ce type de contrôle ne peut pas fonctionner, pour des raisons qui tiennent à des facteurs complexes dont les plus importants sont

- La lourdeur du dispositif administratif (pourtant indispensable si l'on veut un « véritable contrôle », d'ailleurs difficile de mettre totalement en place en système démocratique),
- Mais aussi parce que cette lourdeur est un obstacle d'abord pour les entreprises elles-mêmes qui ne peuvent pas attendre de nombreux mois pour avoir le personnel dont elles ont besoin (car les demandes des entreprises se font dans le court terme).
- Les Etats d'origine (dont on a besoin absolument si l'on veut faire un tri et un contrôle efficace n'ont pas les mêmes intérêts que les états demandeurs (ex : dans les années soixante, le gouvernement portugais a longtemps refusé de se plier à ce type d'accord, quant au gouvernement espagnol qui a signé un accord, il a préféré envoyer hors du pays des ouvriers agricoles que des ouvriers et techniciens nécessaires à son développement). Sans compter des exigences de la politique étrangère qui a amené à une politique d'immigration en contradiction avec les objectifs du « tri » (cf. Pour l'Algérie après 1962).
- Les concurrences entre états demandeurs (par exemple, dans les années soixante, le « tarissement » du recrutement par la France de travailleurs Italiens puis d'Espagnols, devant l'attraction plus grande des entreprises allemandes par exemple. D'où la nécessité d'accepter en France d'autres origines de travailleurs.

II – Actuellement

N'oublions pas que les immigrants sont des êtres humains qui ont aussi leurs propres motivations et que celles-ci sont très fortes, et non pas des marchandises que l'on déplace comme l'on veut.

Ainsi non seulement dans les fortes motivations à venir, tant qu'il y a du travail et/ou l'espoir d'une nouvelle vie, les hommes et les femmes mettent toute leur énergie en œuvre, soutenus par une grande partie de la société dont ils sont issus (sans compter l'accord tacite de leurs propres autorités) – et les phénomènes de « passeurs » et de « réseaux » ne sont qu'un des éléments tout à fait secondaires et superficiels de ces phénomènes combinant les choix individuels, familiaux et sociétaux.

En particulier, l'idée de recrutements « selon les besoins », a pour logique que les « recrut é (e) s resteront uniquement le temps dont on aura besoin d'eux et pour les emplois où on les aura recrutés, et qu'ensuite ils repartiront. On connaît l'échec de cette politique (cf. les Turcs « travailleurs invités » en Allemagne).

Les USA depuis un certain temps, mais aussi l'Italie plus récemment, ainsi que le Royaume Uni entre autres, ont mis en place une certaine politique de « quotas » tant pour les qualifications demandées que pour les origines. (ex : les informaticiens Indiens). Les USA pratiquent donc une politique de régularisation régulières (environ tous les 10 ans), etc.

Il faut donc réfléchir autrement sur les entrées, mais aussi en même temps réfléchir sur le séjour et savoir que pour une partie importante des migrants, ces séjours seront nécessairement une installation générationnelle (quel que soient d'ailleurs les désirs et les propos des immigrants qui presque toujours viennent pour repartir). La vie et l'histoire des sociétés humaines nous montrent que ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent, et que l'oublier amène à de très graves problèmes.

Il faut s'interroger sur ce que signifient ces propositions, voire comment elles s'intègrent à la politique socialement et démocratiquement très dangereuse qui va de pair avec une politique sécuritaire dangereuse idéologiquement, à la fois par rapport à ce que l'on prétend traiter (les horizons de la sécurité sont toujours repoussés) et parce qu'elle enracine des classements ethnico-racistes du fonctionnement social et politique.

Manuel Tavares

Les Roms et Tsiganes d'Europe : en marge ou en marche ?

Les Roms et Tsiganes, interpellateurs silencieux et efficaces de nos sociétés démocratiques, vivent en marge (et à la marge) de nos cités. Restent-ils en marge ou se sont-ils mis en marche ?

Unis, par-delà leurs différences, ils constituent un peuple éparpillé, sans territoire, et sans pouvoir autre que celui d'être ce qu'il est : inassimilable, irréductible et présent, porteur d'une culture forte, parlant une langue belle.

Leur poids démographique (dix à douze millions), leur vitalité, leur ancienneté en Europe, leur place dans l'histoire du XX^e siècle, n'autorisent pas à penser, sans eux, l'Europe en cours d'élargissement.

Se voulant parmi les tout premiers des Européens, les Roms et Tsiganes, mettent en évidence nombre de contradictions :

« Sans terre », ils récusent notre culte de la propriété qui nous rend, nous, les gadjé, inaptes à comprendre ce monde qui n'appartient, in fine, à aucun des mortels. Leur philosophie sans concession, plus globale qu'argumentée, bloc de refus et de résistances pratiques, récuse les valeurs admises du progrès croissant, de la réussite individuelle, du travail-emploi, du temps contraint ou de l'espace distribué. La liberté liberticide du gadjo met le Rom en péril constant, et il le sait : il a connu l'esclavage dès le XIV^e siècle et le génocide au XX^e.

Aux deux tiers résidant à l'est de l'Europe, moins nomades que « déplacés » par les diverses intolérances dont ils sont l'objet, moins « voyageurs » qu'en quête d'espaces économiques provisoires et renouvelables nécessaires à leur survie, les Roms et Tsiganes ne peuvent accepter d'être immobilisés au sein de l'espace de Schengen autant et plus que les résidents non communautaires !

Soit citoyens de seconde zone (comme les 300 000 Français tziganes, qui, depuis plusieurs générations, sont nos concitoyens, par le sol autant que par le sang !), soit étrangers demandeurs d'asile (comme les quelques 4000 à 5000 Roms de Roumanie systématiquement et impitoyablement refoulés), les Roms et Tsiganes d'Europe ne sont nulle part chez eux mais sont partout écartés du bénéfice du droit commun antidiscriminatoire auquel ils pourraient théoriquement prétendre !

Après le séisme éradicateur nazi déclenché contre eux par le III^e Reich, (un temps d'épouvante et d'exterminations dont les Roms et Tsiganes d'Europe

n'ont jamais pu faire complètement le deuil, autant parce que leur culture ne se fonde pas sur la transmission écrite que parce que cet holocauste-là fut, très vite, « oublié » par nos sociétés), une conscience nouvelle s'est installée : l'adaptabilité ne suffit plus ; les tueries peuvent reprendre tôt ou tard ; la pérennité tzigane n'est pas acquise ; l'Europe est une chance et une menace confondues. Il est venu, pour eux, le temps d'entrer dans le domaine du politique non pour y conquérir des pouvoirs mais pour tenter de survivre !

Les Tsiganes hongrois de Zamoly avaient, de haute lutte, obtenu, à Strasbourg, le droit d'asile. Les Roms de Roumanie, au milieu de leurs soutiens français, ont, à leur tour, osé descendre dans la rue ! Les premières manifestations de Tsiganes français déclenchées par l'adoption de la loi Sarkozy ont eu lieu, encore à Strasbourg, puis à Paris. L'éventualité d'inscriptions plus nombreuses sur les listes électorales est évoquée. Du jamais vu... Pourtant, le neuf, dans cette irruption du politique en milieu tzigane, ne se situe pas dans l'entrée en politique de ces Tsiganes, mais dans l'utilisation du politique comme outil de résistance et de perpétuation historique d'une culture tout aussi menacée par le libéralisme sans véritable projet rival qu'elle le fut, hier, par l'assimilationnisme communiste ou l'extrême violence fasciste.

En marche autant qu'en marge, donc, les Roms et Tsiganes d'Europe ? Qui le sait ? Rien ne leur est jamais acquis, mais ils demeurent, en pleine mutation transnationale, un peuple prêt à affronter l'avenir. Partout, y compris dans le « trou » géographique européen où devrait « s'achever » la construction politique communautaire (les Balkans), les Roms (appellation « politique ») et Tsiganes (désignation « scientifique ») sont là, incontournables, actifs, vivants.

Répondre à leurs interpellations, de moins en moins muettes, au moment où quelques millions d'entre eux vont entrer, le 1^{er} janvier 2007, avec la Roumanie et la Bulgarie, dans l'Union européenne, est devenu un grave enjeu de société.

Jean-Pierre Dacheux

personne ressource de la commission
pour les gens du voyage

Contactez la Commission nationale Immigration

Responsable de la commission

Kyra-Françoise Mas
kfm1@wanadoo.fr
06 72 98 32 72.

Trésorier de la commission

Jean-Pierre Dacheux
jpdacheux@wanadoo.fr
34 rue Claude Bénard
95 610 Eragny sur Oise

Adhérer à la commission

Envoyer un chèque de 10 €
libellé à « Les Verts-Commission
immigration », au trésorier,
Jean-Pierre Dacheux